



Séance du 18 mars 2014

COMPTE-RENDU

Membres présents : tous les membres en exercice

Madame Christelle CHAUVIN a été nommée secrétaire de séance

Le procès-verbal de la séance du 11 février 2014 a été adopté.

Monsieur Damien CLAVIER a donné pouvoir à Mr Jean-Michel RABREAU pour le début de la réunion. Il est arrivé au point n°5

**1 – Vote du compte administratif 2013**

• Commune

<u>Libellés</u>	<u>Réalisé</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de Fonctionnement	826 830.98	1 015 271.39		
Résultats de Fonctionnement	<b>Excédent</b>	<b>188 440.41</b>		
Section d'Investissement	724 053.32	672 649.53	46 524.00	46 745.00
Résultats d'Investissement	<b>Déficit</b>	<b>51 403.79</b>		

Le compte administratif 2013 présenté par M. le Maire est accepté par un vote à bulletins secrets (13 votants – 13 OUI)

• Service Assainissement

<u>Libellés</u>	<u>Réalisé</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de Fonctionnement	37 547.49	96 888.46		
Résultats de Fonctionnement	<b>Excédent</b>	<b>59 340.97</b>		
Section d'Investissement	27 444 91	63 305.65	11 870.00	12 690.00
Résultats d'Investissement	<b>Excédent</b>	<b>35 860.74</b>		

Le compte administratif 2013 présenté par M. le Maire est accepté par un vote à bulletins secrets (13 votants – 13 OUI)

• Lotissements

<u>Libellés</u>	<u>Réalisé</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de Fonctionnement	165 767.03	267 028.89		
Résultats de Fonctionnement	<b>Excédent</b>	<b>101 261.86</b>		
Section d'Investissement	147 149.08	152 428.48		
Résultats d'Investissement	<b>Excédent</b>	<b>5 279.40</b>		

Le compte administratif 2013 présenté par M. le Maire est accepté par un vote à bulletins secrets (13 votants – 13 OUI)

• Lotissement de l'Hommeau 2

<u>Libellés</u>	<u>Réalisé</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de Fonctionnement	49 039.11	49 039.11		
Résultats de Fonctionnement		<b>0.00</b>		
Section d'Investissement	49 038.79	0.00		
Résultats d'Investissement	<b>Déficit</b>	<b>49 038.79</b>		

Le compte administratif 2013 présenté par M. le Maire est accepté par un vote à bulletins secrets (13 votants – 13 OUI)

- Lotissement des Musiciens

<u>Libellés</u>	<u>Réalisé</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de Fonctionnement	208.09	176 123.29		
Résultats de Fonctionnement	<b>Excédent</b>	<b>175 915.20</b>		
Section d'Investissement	176 123.08	0.00		
Résultats d'Investissement	<b>Déficit</b>	<b>176 123.08</b>		

Le compte administratif 2013 présenté par M. le Maire est accepté par un vote à bulletins secrets (13 votants – 13 OUI)

- Zone d'Activités

<u>Libellés</u>	<u>Réalisé</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de Fonctionnement	108 819.76	61 136.36		
Résultats de Fonctionnement	<b>Déficit</b>	<b>47 683.40</b>		
Section d'Investissement	67 150.60	107 839.00		
Résultats d'Investissement	<b>Excédent</b>	<b>40 688.40</b>		

Le compte administratif 2013 présenté par M. le Maire est accepté par un vote à bulletins secrets (13 votants – 13 OUI)

- Atelier relais

<u>Libellés</u>	<u>Réalisé</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Section de Fonctionnement	6 465.92	9 963.17		
Résultat de Fonctionnement	<b>Excédent</b>	<b>3 497.25</b>		
Section d'Investissement	6 895.65	12 930.33		
Résultats d'Investissement	<b>Excédent</b>	<b>6 034.68</b>		

Le compte administratif 2013 présenté par M. le Maire est accepté par un vote à bulletins secrets (13 votants – 13 OUI)

## 2°/ Approbation du compte de gestion 2013 – commune – assainissement – lotissements – lotissement Hommeau 2B – lotissement les Musiciens - zone d'activités – ateliers relais

Le compte de gestion présenté par le receveur municipal, pour les budgets commune, assainissement, lotissements, lotissement Hommeau 2B, lotissement les Musiciens, zone d'activités et ateliers relais a été approuvé à l'unanimité des membres.

### 3°/ Affectation des résultats

- Commune

Résultats à affecter :

188 440.41 € : la totalité est affectée en recettes d'investissement au c/1068 du budget primitif 2014

- Service assainissement

Résultats à affecter :

59 340.97 € : la totalité est affectée en recettes d'investissement au c/1068 du budget primitif 2014

- Lotissement

Résultats à affecter :

587 962.31 € : la totalité est affectée en recettes de fonctionnement au c/002 du budget primitif 2014

- Ateliers relais

Résultats à affecter :

3 497.25 € : la totalité est affectée en recettes de fonctionnement au c/002 du budget primitif 2014

#### **4°/ Vote des taux d'imposition 2014**

Après avoir présenté plusieurs hypothèses d'augmentation des taux, les nouveaux taux suivants ont été décidés pour l'année 2014 (vote à bulletins secrets : 14 votants – 1 voix pour ne pas augmenter les taux - 13 voix pour l'hypothèse n°1 (+0.5% sur TH et TFNB, +1% sur TFB) – 0 voix pour l'hypothèse 2 (+1.5% sur TH e TFNB, +2% sur TFB)

	<b><u>Taux 2013</u></b>	<b><u>Taux 2014</u></b>
Taxe Habitation	24.43 %	24.55 %
Taxe Foncier Bâti	15.08 %	15.23 %
Taxe Foncier non Bâti	39.86 %	40.06 %

#### **5°/ Vote du budget primitif 2014**

- Commune

Le total en dépenses et en recettes s'équilibre à :

- 1 003 982.00 € pour la section de fonctionnement
- 1 336 332.04 € pour la section d'investissement

Vote à mains levées : 14 votants – 14 OUI

- Assainissement

Le total en dépenses et en recettes s'équilibre à :

- 99 480.23 € pour la section de fonctionnement
- 845 810.23 € pour la section d'investissement

Vote à mains levées : 14 votants – 14 OUI

- Lotissements

Le total en dépenses et en recettes s'équilibre à :

- 704 160.31 € pour la section de fonctionnement
- 596 897.93 € pour la section d'investissement

Vote à mains levées : 14 votants – 14 OUI

- Lotissement Hommeau 2

Le total en dépenses et en recettes s'équilibre à :

- 260 589.00 € pour la section de fonctionnement
- 444 838.79 € pour la section d'investissement

Vote à bulletins secrets : 14 votants – 14 OUI

- Lotissement Les Musiciens

Le total en dépenses et en recettes s'équilibre à :

- 406 327.00 € pour la section de fonctionnement
- 582 447.08 € pour la section d'investissement

Vote à bulletins secrets : 14 votants – 14 OUI

- Zone d'activités

Le total en dépenses et en recettes s'équilibre à :

- 84 332.00 € pour la section de fonctionnement
- 130 302.55 € pour la section d'investissement

Vote à bulletins secrets : 14 votants – 14 OUI

- Ateliers Relais

Le total en dépenses et en recettes s'équilibre à :

- 6 890.25 € pour la section de fonctionnement
- 75 650.00 € pour la section d'investissement

Vote à bulletins secrets : 14 votants – 14 OUI

#### **6°/ – Révision du loyer de l'auto-école**

Compte tenu de l'évolution de l'indice de référence des loyers, le loyer de l'auto-école passera à 389.81 €/mois à compter du 1<sup>er</sup> avril.

### **7°/ Fauchage – débroussaillage**

Une consultation a été lancée pour le choix de l'entreprise chargée de réaliser le fauchage et le débroussaillage sur le territoire communal. Seule l'entreprise BOSSARD de Mesnard-la-Barotière a déposé une offre. Celle-ci a été retenue pour un coût annuel de 7 109.38 € HT. Le marché est conclu pour une durée de 3 ans.

### **8°/ Lotissement Hommeau 2B – Mise à disposition de terrain pour l'implantation d'un transformateur.**

Une surface de 26m<sup>2</sup> va être mise à la disposition d'EDF afin d'implanter un poste de transformation nécessaire à l'alimentation électrique du lotissement de l'Hommeau 2B. Ce poste sera dimensionné afin d'alimenter également le futur lotissement des Musiciens.

### **9°/ Lotissement Hommeau 2B – Effacement de la ligne Haute Tension et implantation d'un poteau**

Dans le cadre de l'effacement de la ligne HTA qui surplombe le lotissement de l'Hommeau 2B, un accord est donné pour que le nouveau tracé emprunte les parcelles communales ZP 47 – 109 et 189. Un nouveau poteau sera implanté sur la parcelle communale ZP 109

### **10° / Lotissement les Musiciens – Permis d'aménager**

Les plans du futur lotissement des Musiciens, situé au Pinier sur la parcelle ZP 182, ont été validés. Le permis d'aménager sera déposé prochainement.

### **11°/ Aménagement carrefour du Bel Endroit**

Après de longue traction, les propriétaires de la parcelle ZD180 situé au carrefour de la route du Bel Endroit et de la RD160 ont accepté de vendre à la commune une surface de 80m<sup>2</sup> afin d'élargir la route et ainsi sécuriser le carrefour. L'acquisition se fait au prix de 4 €/m<sup>2</sup>